

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 novembre 2012

MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT - (N° 414)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 46

présenté par

M. Tardy, M. Abad, M. Terrot, M. Hetzel, M. Foulon, M. Cinieri, M. Tian, M. Jean-Pierre Barbier,  
Mme Rohfritsch, M. Philippe Armand Martin, M. Perrut, Mme de La Raudière, M. Philippe Vigier,  
M. Saddier, Mme Louwagie et M. Furst

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article prévoit un rapport, sur un sujet dont on a du mal à saisir le sens à la première lecture, tant sa rédaction est alambiquée.

Il propose l'idée d'encadrer l'évaluation de la valeur d'un bien, par des dispositions légales ou réglementaires, ce qui revient à ouvrir la porte à une fixation par l'administration de la valeur des biens, par le biais de critères très contraignants.